



Liste des délibérations – séance du 13 Décembre 2022

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le 19/12/2022
ID : 974-269740163-20221213-LISTDELIB131222-DE

AFFAIRE N°2022-76 - Compte rendu de la Commission Permanente du 29 Novembre 2022

AFFAIRE N°2022-77 – Compte rendu du Conseil de Vie Sociale du 24 Novembre 2022

AFFAIRE N°2022-78 – Direction Générale - Approbation des modifications au règlement du Conseil de Vie Sociale

AFFAIRE N°2022-79 – Direction Générale – Approbation de l'adhésion au dispositif Pass Numérique

AFFAIRE N°2022-80 - Direction des Affaires Générales et Moyens Généraux – Autorisation relative à l'ordonnancement des dépenses et des recettes d'investissement et de fonctionnement avant le vote du budget.

AFFAIRE N°2022-81 – Direction des Affaires Générales et Moyens Généraux – Commande Publique – Liste des marchés attribués en 2022.

AFFAIRE N°2022-82 – Direction des Ressources Humaines – Mise à disposition d'un agent du CCAS auprès de la SPL OPUS

AFFAIRE N°2022-83 – Direction des Ressources Humaines – Mise à disposition d'un agent de la Ville auprès du CCAS

AFFAIRE N°2022-84 – Direction des Ressources Humaines – Missions de Service Civique au sein du CCAS

AFFAIRE N°2022-85- – Direction des Ressources Humaines – Modification du tableau des effectifs

AFFAIRE N°2022-86 - Direction Enfance, Jeunesse et Famille – Approbation de la convention de partenariat entre le CRIJ et le CCAS

AFFAIRE N°2022-87 – Direction des Personnes Agées et des Retraités – Approbation de la convention d'attribution d'une dotation de fonctionnement entre le Conseil Départemental et le CCAS

AFFAIRE N°2022-88 – Direction des Personnes Agées et des Retraités – Approbation de la convention pour l'attribution du complément de traitement indiciaire entre le Conseil Départemental et le CCAS

AFFAIRE N°2022-89 – Direction des Solidarités – Approbation des tarifs applicables aux bénéficiaires de l'épicerie sociale itinérante

AFFAIRE N°2022-90 – Direction des Ressources Humaines – Prise en charge des frais de transport à l'occasion des déplacements pour concours ou examens

LE SECRETAIRE DE SEANCE

CCAS de Saint-Pierre
Directeur Général des Services
I. CADJÉE

LE PRESIDENT DU CCAS

VILLE DE SAINT-PIERRE
P/le Maire, Président
et par délégation
la Vice Présidente
Simone ROUVRAIS
Centre Communal d'Action Sociale